NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Saint-Pierre-du-Mont, le 8 juin 2026

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Objet : Inscription année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à l'inscription de votre enfant en classe de 1ère année de CAP.

Merci de compléter le dossier joint, accompagné des pièces suivantes :

- ☐ Copie du livret de famille,
- ☐ Copie de la carte d'identité de l'élève,
- ☐ Copie de l'attestation de recensement ou certificat de participation à la Journée d'Appel à la Défense,
- ☐ Pour les couples séparés : copie de l'extrait du jugement,
- ☐ Carnet de santé (copie des pages de vaccination),
- ☐ Copie de la carte de mutuelle et sécurité sociale en cours de validité,
- ☐ Copie de la notification des droits de la MDPH, le GEVASCO de l'an passé et le PPS de votre enfant si vous l'avez.
- ☐ 2 photos d'identité récentes avec nom et prénom au dos (obligatoires pour la carte lycéen),
- ☐ 1 relevé d'identité bancaire ou postal,
- ☐ Copie de l'attestation d'assurance scolaire ou de responsabilité civile,
- ☐ Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 (avis déclaratif), à défaut avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024,
- ☐ Copie du dernier avis des droits délivrés par la CAF,
- ☐ Si bénéficiaire : copie de la notification d'octroi de bourse nationale du second degré,
- ☐ Si bénéficiaire : copie de l'attestation d'attribution de l'Allocation de Rentrée Scolaire (à demander auprès de votre caisse d'allocations familiales),
- ☐ 2 timbres tarif lettre verte,
- ☐ Formulaire d'autorisation du représentant légal pour les gratifications de PFMP avec le RIB de la famille ou de l'élève,
- ☐ RIB obligatoire du représentant légal qui perçoit les bourses et qui paie les frais scolaires.

A ramener au secrétariat de l'établissement le jour et l'heure de votre rendez-vous.
Si besoin, vous pourrez compléter les documents nécessaires à son inscription sur place avec l'aide du Secrétariat.

Par ailleurs, sur le site de l'EREA www.leabremontier.fr, vous trouverez l'ensemble des fournitures scolaires et des équipements professionnels à acheter.

Pour les sections ci-dessous, on vous demandera lors du rendez-vous :

	Taille vêtements	Pointure	Taille gants
MAH / JP / MMEV	X	X	
MAC		X	X
PAR			X

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Rentrée des classes de 1ère année CAP : mardi 1er septembre 2026 à 8h30

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

M. Stéphane RUSSO

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Saint-Pierre-du-Mont, le 8 juin 2026

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Objet : Organisation de la rentrée 2026

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 est fixée :

- pour les élèves de **1ère année de CAP** au **mardi 1er septembre 2026 à 8h30**

La première matinée comprendra :

- une assemblée générale animée par le chef d'établissement, le DDFPT, l'Adjointe gestionnaire et la CPE,
- une réunion d'information sur l'organisation des enseignements qui sera animée par les professeurs et le DDFPT,
- un temps de formation à l'utilisation de l'application Pronote,
- les modalités de préparation au diplôme et en particulier les périodes de stages,
- une prise de contact avec la vie scolaire et l'installation dans les internats, des rencontres, si nécessaire, avec les différents services : infirmerie, assistante sociale, conseiller principal d'éducation, secrétariat...

La présence des parents ou du responsable de l'élève est indispensable parce que vous pourrez rencontrer l'équipe pédagogique, entre autres.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

M. Stéphane RUSSO

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

Année scolaire 2026-2027

Identité de l'élève

Nom et prénoms : _____

Né(e) le : _____ à _____ département : _____

Nationalité : _____ ☎ portable élève :

Scolarité de l'année 2026/2027

Classe : _____ Atelier : _____

Régime : ☐ externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne

Restauration :

	Midi	Soir		Midi	Soir
Lundi			Jeudi		
Mardi			Vendredi		
Mercredi			Samedi		

Transport (O ou N) : ____

Scolarité de l'année précédente 2026/2027

Établissement : _____

Commune : _____ Classe : _____

Diplôme(s) obtenus : ☐ CFG ☐ DNB ☐ ASSR2 ☐ Autres : _____

Votre enfant a-t-il bénéficié d'aménagements d'examens ? ☐ oui ☐ non

Votre enfant a-t-il fait l'objet d'une décision de reconnaissance en MDPH ? ☐ oui ☐ non

Département : _____

Si oui, nom de l'enseignant référent : _____

Responsable légal 1

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Adresse Mail (indispensable) : _____@_____

Situation emploi : ☐ Sans activité ☐ Emploi ☐ Chômage ☐ Retraité : (domaine) _____

Profession : _____ * : __ __ **(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page suivante)**

Lien avec l'élève : ☐ père-mère ☐ père ☐ mère ☐ ASE ☐ tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ financier

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants scolarisés en collège et/ou lycée : _____

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées ? ☐ oui ☐ non

Autorisez-vous l'envoi de SMS par l'établissement ? ☐ oui ☐ non

Responsable légal 2

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Adresse Mail (indispensable) : _____@_____

Situation emploi : ☐ Sans activité ☐ Emploi ☐ Chômage ☐ Retraité : (domaine) _____

Profession : _____ * : __ __ **(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page suivante)**

Lien avec l'élève : ☐ père-mère ☐ père ☐ mère ☐ ASE ☐ tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ financier

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants scolarisés en collège et/ou lycée : _____

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? ☐ oui ☐ non

Autorisez-vous l'envoi de SMS par l'établissement ? ☐ oui ☐ non

Autre responsable financier (à préciser)

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ _____

Tél : _____

☐ Conseil départemental (ASE) ☐ Famille d'accueil ☐ IME ☐ Foyer ☐ , _____

Accompagnement socio-éducatif (éducateur, AEMO, Assistante sociale, SESSAD, S _____

_____ _____ _____

_____ _____ _____

Tél. : _____

Autre responsable ou personne à contacter

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tél : _____

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire.**
Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.**
Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.
De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) : .....

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Date de naissance* : _ _ /_ _ /_ _ _ _ **Pays de naissance* :**
.....

Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4) :** .....

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). ***L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche***

Nom de famille* (1) : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Date de naissance* : _ _ /_ _ /_ _ _ _ **Pays de naissance* :** .....

Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4) :** .....

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire *(2) Nom d'usage :* à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil *(4) Département (ex : 075) et commune de naissance :* à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ __ /__ __ /__ __ __ __ **Signature**

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

N.B. : Tout changement en cours d'année (adresse, téléphone, situation familiale...), doit être IMPERATIVEMENT signalé au secrétariat.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction,** au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).
Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
  110, rue de Grenelle
  75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
  3 Place de Fontenoy
  TSA 80715
  75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code	Libellé
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2026-2027

SORTIES LIBRES / SORTIES LIBRES DU MERCREDI

L'élève interne dont le responsable légal aura donné l'autorisation peut quitter l'établissement le **mercredi de 15 h 30 à 18 h 30 ainsi que la sortie dès la fin des cours de l'après-midi, jusqu'à 17H du lundi au jeudi.**

Une assurance en responsabilité civile est vivement recommandée. Durant cette sortie, **l'élève n'est plus sous la responsabilité et l'autorité de l'établissement** qui dégage toute implication en cas d'accident ou d'incident survenant à l'élève ou provoqué par lui.

La sortie libre peut, à tout moment, être suspendue temporairement ou définitivement par le service vie scolaire au regard du règlement intérieur.

Tout élève, à sa majorité, aura la possibilité de signer lui-même cette autorisation.

Stéphane Russo
Proviseur

Je, soussigné(e), NOM .....Prénom .....

responsable légal de l'élève .....

☐ l'autorise

☐ ne l'autorise pas

à quitter l'établissement le mercredi de 15 h 30 à 18 h 30, seul, dans les conditions déterminées par le règlement intérieur.

A ....., le ...../...../ 2026

Signature

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2026-2027

TRANSPORT DE L'ELEVE

Mon enfant ..... viendra au lycée (cocher la case utile) :

☐ A pied, à vélo, en voiture familiale

☐ En bus scolaire ligne : .....
Point de montée : .....

☐ En train ligne : .....
Point de montée : .....

☐ En taxi MDPH

	Heure d'arrivée au LEA	Heure de départ du LEA
Lundi :	.....	.....
Mardi :	.....	.....
Mercredi :	.....	.....
Jeudi :	.....	.....
Vendredi :	.....	.....

A compléter et à rendre le 20 septembre 2026 au plus tard. Sans ce document, l'élève ne sera pas autorisé à partir avant 17H.

A ....., le ...../...../ 2026

Signature

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Saint-Pierre-du-Mont, le 8 juin 2026

Le Proviseur,

À l'attention des parents d'élèves et des élèves majeurs

Année scolaire 2026-2027

DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Au cours des diverses activités au LEA (atelier cinéma, sorties pédagogiques…), les élèves sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés de façon collective et/ou individuelle. Ces documents, à caractère strictement pédagogique ou administratif, pourront être diffusés sous le contrôle des professeurs et de l'administration.

Vous voudrez bien compléter le document ci-dessous pour permettre la diffusion éventuelle de photos et/ou de films de votre enfant (ou de vous-même pour les élèves majeurs).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

M. Stéphane RUSSO
Proviseur

Je, soussigné(e), NOM ..... Prénom .....

☐ responsable légal de l'élève .....
☐ élève majeur .....

Certifie avoir pris connaissance de la note m'informant de l'éventuelle diffusion d'images, à caractère strictement pédagogique ou administratif et

☐ autorise cette diffusion.

☐ refuse cette diffusion.

Pour l'ensemble des manifestations, sorties et activités organisées au sein ou à l'extérieur de l'établissement.

A ....., le .....

Signature du Responsable légal ou de l'élève majeur :

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

Région Nouvelle-Aquitaine

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Saint-Pierre-du-Mont, le 8 juin 2026

Année scolaire 2026-2027

Objet : service de santé

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans l'établissement pour la prochaine rentrée scolaire.

Je vous demande de bien vouloir remplir :

- la fiche d'urgence,
- la note confidentielle de renseignements.

En cas de PAI – Allergies ou maladies chroniques :

- Lors de l'inscription, merci de porter les documents liés au PAI (ordonnances, PAI…)

En cas de traitements :

- Lors de l'inscription, merci de porter l'ordonnance.

Ces informations, concernant la santé de votre enfant, permettront une meilleure prise en charge de l'élève et des soins de qualité.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'infirmière,

Mme LAIGRE

***P.S.** : Pour le jour de la rentrée scolaire, veuillez apporter le carnet de santé et/ou le carnet de vaccinations de votre enfant. **Les vaccins doivent être à jour**.*

Profitez des vacances pour mettre à jour les vaccins et faire effectuer un mono test par votre médecin.

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

Région Nouvelle-Aquitaine

FICHE D'URGENCE *

Année scolaire 2026-2027

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... /...../...../.....Classe : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST CONSEILLE QUE VOTRE ENFANT SOIT EN POSSESSION DE SA PROPRE CARTE VITALE.

En cas de besoin, les parents seront contactés afin de venir chercher leur enfant et le transporter vers un service de soins. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

Numéro du père : .....

Numéro de la mère : .....

Numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, l'élève sera transporté à l'hôpital Layné. Les parents seront informés afin qu'ils puissent se rendre rapidement auprès du jeune et ainsi le prendre en charge.

A titre exceptionnel j'autorise tout personnel de l'établissement à accompagner aux urgences mon enfant le temps de mon arrivée à l'hôpital.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

.....

.....

.....

.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

Date : ...../...../ 2026 Signature des parents ou des représentants légaux

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmier(ère) de l'Éducation nationale

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

DOCUMENT A FAIRE REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT DÈS LA RENTRÉE

Année scolaire 2026-2027

Nom, Prénom(s) (de l'élève) : .....

Né (e) le : ...../...../..... à : .....

La délivrance de médicaments par l'infirmière est soumise à une prescription médicale. Ainsi, pourriez-vous remplir cette fiche afin de me permettre de donner les médicaments adaptés aux symptômes suivants :

SYMPTOMES	MOLECULES	OUI / NON	POSOLOGIE
• Douleur abdominale Dysménorrhée	Phloroglucinol	OUI / NON OUI / NON	
• Céphalée Migraine Douleur dentaire	Paracétamol	OUI / NON OUI / NON OUI / NON	
• Diarrhée	Smecta	OUI / NON	
• Maux de gorge	Strepsils	OUI / NON	
• Etat anxieux	Euphytose	OUI / NON	

Signature et cachet du médecin :

Ces produits seront alors délivrés après examen de l'élève par l'infirmière, conformément à la circulaire du 29 juillet 2004.
Je vous remercie de votre collaboration, cordialement.

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Saint-Pierre-du-Mont, le 8 juin 2026

Le Proviseur,

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2026-2027

U.N.S.S.

Madame, Monsieur,

Le mercredi après-midi entre 13h00 et 15h30, les élèves participent à des activités éducatives à caractère sportif.

Il existe également l'Association Sportive adhérente à l'U.N.S.S. à laquelle l'élève peut adhérer en s'acquittant d'une cotisation.

Cette association sportive achète le matériel sportif, paie les déplacements pour tous les élèves adhérents.

Pour participer aux journées d'animation (escalade, canoë, tennis, badminton, etc.) et aux compétitions organisées par l'U.N.S.S. (football, basket, etc.) la licence est obligatoire.

Pour alléger la charge des familles, l'association sportive « Nicolas Brémontier » propose une cotisation globale qui permet d'obtenir un tarif préférentiel pour l'achat des licences et du petit matériel (ainsi que des réductions dans les magasins de sport).

Cette cotisation est fixée à **10.00 €**, payable avant la fin du 1er trimestre (chèque à l'ordre de l'Association Sportive du LEA Nicolas Brémontier). Elle comprend la licence et son assurance.

Il vous appartient de faire remplir le certificat médical par votre médecin et de compléter l'autorisation parentale du document joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

M. Stéphane RUSSO
Proviseur

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

Région Nouvelle-Aquitaine

Année scolaire 2026-2027

Le mercredi après-midi est réservé aux activités sportives. Celles-ci peuvent avoir un caractère facultatif après accord du chef d'établissement. L'établissement propose un choix de sports et d'activités très variés et adaptés aux élèves sportifs et moins sportifs.

Pour les sports collectifs, seuls les élèves volontaires participeront à des compétitions.

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je, soussigné(e) ..... Docteur en médecine

certifie avoir examiné l'élève : .....

né(e) le ...../...../.....

☐ et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe cliniquement apparent contre-indiquant la pratique de sport particulier en compétition.

☐ et avoir constaté des signes cliniques contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition : .....
.....

Fait à ....., le .....

Cachet et signature du médecin

✂----------

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e), NOM ..... Prénom .....

responsable légal de l'élève .....

☐ l'autorise

☐ ne l'autorise pas

à participer aux activités de l'Association Sportive du LEA Nicolas Brémontier

A ....., le .....

Signature

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

TROUSSEAU INTERNAT

Année scolaire 2026-2027

Chaque semaine, veillez à ce que votre enfant ait suffisamment de vêtements pour se changer, en fonction du temps et pour avoir **une tenue correcte et propre par jour**.

A titre indicatif, vous trouverez, ci-dessous, la liste de ce qui lui sera nécessaire pour l'année :

- 2 cadenas (taille 4 cm environ)
- 1 sac de voyage,
- nécessaire de toilette : dentifrice, brosse à dents, gel douche, shampoing, brosse à cheveux ou peigne, déodorant, crème solaire, mouchoirs en papier, protections féminines, démaquillant et cotons pour les filles.
- serviettes de toilette,
- obligatoire pour la literie :
  - **2** draps housse 80x190,
  - **1 couette** + **2** housses,
  - **1** oreiller + **2** taies,

  } Marqués au nom de l'élève

L'entretien de la literie est à la charge de la famille.
Les parures de draps seront lavées par vos soins tous les 15 jours.

- 1 paire de chaussons.

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05 58 85 76 76 Fax : 05 58 85 76 60

académie Bordeaux

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Année scolaire 2026-2027

INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DES MINEURS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Courrier à remettre aux représentants légaux des élèves mineurs dans le dossier d'inscription

Madame, Monsieur

Pour les besoins liés à sa formation professionnelle, votre (fils)(fille), devra être affecté(e) à certains travaux réglementés par le code du travail. Etant mineur, l'établissement doit demander une dérogation pour y être autorisé, à l'inspection du travail.

Dans le cadre de cette procédure, votre (fils)(fille) bénéficie d'une surveillance médicale renforcée et annuelle. Il (elle) sera convoqué(e), dans le courant du premier trimestre, à passer **une visite médicale d'aptitude**, auprès du médecin scolaire de l'établissement, seul professionnel de santé habilité.

Conformément au code du travail, l'avis médical d'aptitude rendu à l'issue de cette visite est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement ainsi que pour les périodes de formation en milieu professionnel.

Si nous sommes amenés à constater l'absence sans motif valable (hospitalisation, évènement familial grave, ...) de votre enfant à la convocation de votre visite médicale, aucun avis médical ne pourra être fourni et le travail en atelier lui sera interdit.

La famille sera alors convoquée par le chef d'établissement et recevra l'injonction de prendre rendez-vous au centre médico-scolaire le plus proche afin de se mettre en règle.

En l'absence de visite médicale, le travail en atelier sera interdit et l'élève ne pourra donc plus suivre sa formation.

Je soussigné, Père / Mère de l'élève .....,

inscrit en classe de .....,

déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Date : ... /..... / 2026

Signature :

Établissement Régional d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard de Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél. : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

Nouvelle-Aquitaine

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Note aux familles
Année scolaire 2026/2027

Internat et Demi-pension :

En septembre 2026, la Région Nouvelle-Aquitaine met en place la tarification solidaire. Les montants annuels de demi-pension et d'internat seront déterminés par le quotient familial régional.

Il faudra donc, dès fin août, saisir les informations nécessaires sur la plateforme SERENA mise en place par la Région.

Nous n'avons, à cette heure, aucune information supplémentaire à communiquer. De plus amples explications vous seront fournies début juillet lors de l'inscription (ou réinscription) de votre enfant dans l'établissement.

Plusieurs moyens de paiements possibles :

- Par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du LEA Nicolas BREMONTIER
- En espèces auprès du secrétariat d'Intendance
- Par virement bancaire effectué par vos soins

Si vous optez pour le paiement par virement bancaire effectué par vos soins, toute demande d'échelonnement de paiement ne pourra être accordée que par l'agent comptable via le document joint « Echéancier de règlement » fourni sur demande. Le RIB de l'établissement y est inscrit.

Les changements de régime ne seront autorisés qu'en fin de trimestre (sauf cas exceptionnel qui sera étudié par le chef d'établissement).

Accès à la restauration :

L'accès au self se fait par le biais de l'application MyTurboself sur le téléphone portable de l'élève. Cette application sera donc à télécharger dès fin août. La procédure est jointe au dossier d'inscription. Si l'élève n'a pas de téléphone, une carte d'accès lui sera délivrée.

La bourse départementale :

La bourse est soumise au quotient familial et concerne les élèves internes et demi-pensionnaires dont le domicile familial se situe dans les Landes. L'imprimé est à retirer au bureau gestion au cours du 1er trimestre.

Les fonds sociaux :

Les familles rencontrant des difficultés financières pour payer la demi-pension ou l'internat sont invitées à rencontrer l'assistante sociale qui leur transmettra un dossier de fonds social (ou téléphoner au 05 58 85 76 76 si vous ne pouvez pas vous déplacer), ou à joindre le secrétariat d'intendance. Il est impératif de remplir un dossier pour que la demande soit étudiée.

Dégradation :

Toute dégradation (casses, détérioration de matériels, etc.) sera facturée à la famille via la Région Nouvelle Aquitaine et l'assurance de la famille. Un livre emprunté au CDI qui ne serait pas rendu par l'élève sera facturé à la famille de l'élève au prix d'achat de l'ouvrage. En cas de perte de la carte self, il faudra en acheter une nouvelle au prix de 5 €.

Stage en entreprise :

Les élèves n'étant pas hébergés au LEA Nicolas Brémontier durant leur période de stage bénéficieront d'une remise d'ordre sur les frais d'internat ou de demi-pension.
Les conditions de paiement des repas pris dans les entreprises, les collectivités, les EHPAD, les crèches, les écoles, les lycées, etc. seront inscrites sur les conventions de stage (repas offerts par le lieu de stage ou à la charge de l'établissement ou des familles).

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

Agent comptable du Lycée Charles DESPIAU

Etablissement: LEA Nicolas Brémontier

ECHEANCIER DE REGLEMENT

Document à retourner au LEA Nicolas Brémontier

Je soussigné, *(nom, prénom)*.....
(Adresse)
.....
.....
représentant légal de l'élève ..... en classe de ..... reconnaît devoir au LEA Nicolas Brémontier la somme de : ..... € pour les frais d'hébergement de mon enfant au titre du(des) ..... trimestre(s) de l'année scolaire 2026/2027.

Je m'engage à régler ce montant par virement bancaire effectué par mes soins sur le compte de l'établissement (RIB ci-dessous) selon l'échéancier suivant :

- ...../...../..... ▸ ..... €
- ...../...../..... ▸ ..... €
- ...../...../..... ▸ ..... €
- ...../...../..... ▸ ..... €

AGT CMPTBLE LEA NICOLAS BREMONTIER
IBAN : FR76 1007 1400 0000 0010 0022 426
BIC : TRPUFRP1

Fait à....., le.....

Mention manuscrite à inscrire par le débiteur : « Lu et approuvé et acceptation du présent échéancier »

Le demandeur,

Acceptation de l'échéancier
L'agent comptable, et par autorisation le régisseur

Acceptation transmise au débiteur le :

LEA Nicolas BREMONTIER
1523 boulevard Mont-Alma
40280
SAINT PIERRE DU MONT
05.58.85.76.76
Mél.: ce.0400094k@ac-bordeaux.fr

Année scolaire 2026-2027

Autorisation du représentantlégal

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur (Nom, prénom) : _____

Né(e) le__ /__/____à _____

Inscrit au : LEA Nicolas BREMONTIER 1523 boulevard Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT

En classe de _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté n° 2023-765 du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur:

- ☐ Le compte bancaire de (Nom, prénoms de l'élève)_____ en tant que bénéficiaire direct de l'aide (joindre RIB).
- ☐ Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB).

Cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).

En conformité avec ce choix, je :

- ☐ Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève)_____sont exactes ;
- ☐ Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'enseignement scolaire

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ **Je n'aurai pas besoin de déposer une demande** de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement **à chaque rentrée scolaire,** sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand **j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728

académie Bordeaux

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Année scolaire 2026 - 2027

QUESTIONNAIRE MEDICAL à remplir par les parents

Formulaire à renseigner par les responsables légaux des élèves mineurs en début de formation

A remettre au médecin le jour de la visite médicale

Votre (fils)(fille) va intégrer un cycle de formation professionnelle l'amenant à effectuer des travaux réglementés par le code du travail pour les jeunes âgés de 15 ans au moins et de moins de 18 ans.
Conformément à la réglementation (décrets no 2013-914 et 915 du 11 octobre 2013 relatifs à la procédure de dérogation prévue à l'article L. 4153-9 du code du travail), une visite médicale annuelle est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement
A cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous destiné au médecin en charge d'examiner votre enfant.

Vos réponses sont strictement confidentielles, soumises au secret médical.
Vous mettrez ce document complet sous enveloppe cachetée à l'attention du Médecin de l'Education Nationale.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE

NOM : ..... PRENOM : ..... CLASSE : .....

Date de naissance : .....

Adresse du père : .....

N° de téléphone du père : .....

Adresse de la mère: .....

N° de téléphone de la mère: .....

Nom du médecin traitant : .....

Coordonnées du médecin traitant : .....

MALADIES PRESENTEES ANTERIEUREMENT PAR VOTRE ENFANT

A-t-il déjà fait des convulsions ? oui non si oui, à quel âge ? .....

A-t-il eu d'autres maladies neurologiques ? oui non s'agissait-il d'une méningite ? oui non

A-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ? oui non Précisez : .....

.....

A-t-il eu des otites à répétition ? oui non

A-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos ? oui non

Autres maladies importantes : .....

A-t-il eu des accidents ? oui non Précisez : .....

.....

A-t-il été hospitalisé, voire opéré ? oui non Précisez : .....

.....

ETAT DE SANTE ACTUEL DE VOTRE ENFANT

En ce qui concerne les vaccinations, il est rappelé que l'autorisation de travail sur les machines dangereuses est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la loi.

A-t-il souvent des rhumes, sinusites, angines, bronchites, otites ? oui non

Actuellement présente –t-il d'autres troubles ? (Asthme, eczéma, allergie, urticaire, pertes de connaissances, malaises, problèmes de dos ou d'articulations, maux de tête, problème de vue ou de fatigue oculaire), veuillez préciser : .....

.....

Est-il souvent absent ? : oui non

Est-il suivi par un médecin, un psychologue, un psychiatre ? : oui non

Suit-il un traitement ? oui non Précisez : .....

.....

Votre enfant est-il intéressé par un métier ? : oui non Précisez : .....

.....

Avez-vous autre chose à signaler ? (par ex : caractère, comportement, vie familiale....) :

.....

.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, carnet de vaccinations et copie de tous documents utiles en votre possession (compte-rendu récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...)

Si vous le souhaitez, le médecin de l'éducation nationale peut vous recevoir sur rendez-vous. Prenez contact à cet effet avec l'infirmière de l'établissement scolaire.

INFORMATION IMPORTANTE

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences sur les travaux règlementés ou lors de la conduite d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A..... **Le / /**

SIGNATURE DE L'ELEVE : **SIGNATURE DES PARENTS :**

Ce document est à remettre aux familles en même temps que la convocation à la visite médicale

NICOLAS BREMONTIER
Lycée d'Enseignement Professionnel Adapté

La conseillère principale d'éducation

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Année scolaire 2026-2027

PAUSES CIGARETTES

L'élève interne ou demi-pensionnaire dont le responsable légal aura donné l'autorisation peut sortir devant l'établissement lors des pauses cigarettes le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sur les temps de récréations, aux horaires indiqués, **sous la surveillance d'un assistant d'éducation.**

La pause cigarette peut à tout moment être suspendue temporairement ou définitivement par les responsables légaux ou le service de vie scolaire, au regard du comportement de l'élève.

Tout élève, à sa majorité, aura la possibilité de signer lui-même cette autorisation.

Mme SPILMONT
C.P.E

Je soussigné(e), NOM ..... Prénom .....
responsable légal de l'élève .....
l'autorise aux horaires cochés

- ☐ 7h40 (internes uniquement)
- ☐ 9h50
- ☐ 12h40
- ☐ 15h
- ☐ 17h (internes uniquement)
- ☐ 19h40 (internes uniquement)

☐ ne l'autorise pas

à participer aux pauses cigarettes.

A ....., le ...../...../20.....

Signature :

Établissement Régionale d'Enseignement Adapté
Nicolas Brémontier
1523 boulevard du Mont-Alma
40280 SAINT PIERRE DU MONT
Tél : 05.58.85.76.76 Fax : 05.58.85.76.60

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Direction des Transports Routiers de Voyageurs - Site de Mont de Marsan

72 boulevard de la République – CS 50002 – 40004 MONT DE MARSAN

TRANSPORTS SCOLAIRES 2026/2027

COLLEGES ET LYCEES

Lancement des inscriptions MARDI 9 JUIN 2026

NB : Les frais de dossier de 24€ seront offerts pour toute inscription (ou renouvellement) effectuée avant le 28 juillet 2026. Au-delà de cette date, ils seront à votre charge car le Département des Landes ne prend en charge que la part familiale

La réglementation du transport public rend obligatoire pour chaque élève et pour des raisons de responsabilité et d'assurance, la détention d'un titre de transport à bord du transport scolaire. Les cartes MODALIS déjà délivrées doivent être conservées

Comment s'inscrire ou renouveler une inscription

Connectez-vous à **transports.nouvelle-aquitaine.fr,** consultez **le règlement régional des transports scolaires** puis

☺ si vous demandez pour la première fois un titre de transport, cliquez sur « **Créer un compte** »

☺ si vous avez déjà un compte transport et souhaitez renouveler une carte de transport ou ajouter un enfant supplémentaire, munissez-vous de votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur « **J'ai un compte, je me connecte** »

NB : en cas de garde alternée et de nécessité d'un second trajet, les deux demandes de cartes doivent se faire sous un même compte

Votre enfant est au collège ou au lycée (sauf post Bac)

Deux critères sont à prendre en compte :

- distance entre votre domicile et l'établissement fréquenté supérieure à 3kms
- établissement fréquenté = établissement de secteur

Si les deux critères sont respectés, munissez-vous obligatoirement lors de l'inscription de votre avis d'imposition le plus récent pour renseigner votre revenu fiscal de référence et permettre de calculer la part familiale que vous auriez dû payer mais qui sera prise en charge par le Département des Landes.
Si un des deux critères n'est pas respecté, un montant forfaitaire annuel de **223,50**€ vous sera facturé, non pris en charge par le Département des Landes.

Votre enfant est en BTS ou en apprentissage

Le transport des apprentis et des élèves Post-bac **n'est pas pris en charge** par la Région Nouvelle Aquitaine.

- **Pour les services spéciaux scolaires** :

Ils pourront tout de même être pris en charge, dans la limite des places disponibles, sur des services scolaires existants sans aucune modification d'itinéraire, ni création de points d'arrêts. Un montant forfaitaire annuel de **223,50**€ vous sera facturé.

- **Pour les lignes régulières routières** :

Il faudra contacter le transporteur pour acheter un abonnement commercial.

- **Pour le train**:

Il faudra vous renseigner directement auprès de la SNCF.

IMPORTANT

- **Si votre enfant disposait déjà l'an dernier d'une carte billettique sans contact MODALIS, celle-ci sera mise à jour automatiquement lors de la première montée dans le car.**
- **Pour les abonnements SNCF, il faudra se rendre en gare pour charger l'abonnement sur la carte magnétique.**
- **En cas de perte, une demande de duplicata devra être effectuée et vous sera facturée 10€.**

Contact :

☎ Un numéro unique au **0970 870 870** ou un formulaire contact sur le site : **transports.nouvelle-aquitaine.fr**

LA TARIFICATION SOLIDAIRE
en 3 points

Des tarifs **plus équitables**

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est établi à partir de vos revenus, calculé selon un quotient familial régional.

Des repas **de qualité**

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une **alimentation saine et équilibrée**.

La **prise en charge** de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le **coût réel d'un repas évalué à 9,50 €** et le tarif du repas de chaque tranche.

LES TARIFS

Le forfait **demi-pension**

À partir de **3 repas par semaine**, le tarif sera de **2,30 € à 5,50 €** par repas. Pour un forfait de 5 jours, le **montant annuel** sera compris entre **400 € et 957 €.**

Le forfait **internat**

Les tarifs des repas varient de **2,30 € à 5,50 €** tandis que les tarifs de la nuit et du petit-déjeuner sont uniques pour tous. Pour un forfait de 4 nuits, 4 petits-déjeuners et 9 repas, le **montant annuel** sera compris entre **1 168 € et 2 176 €.**

Les repas **au ticket**

Le ticket est au prix unique de **5,60 €** (non soumis à revenus).

Comment s'inscrire ?

1. Se munir de l'**avis d'imposition 2026** (sur les revenus 2025) dans lequel la part fiscale de l'enfant est prise en compte.
2. Dès le **24 août 2026**, connectez-vous sur :

tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

Pensez à vous inscrire avant le 27 septembre 2026 pour bénéficier de la tarification solidaire sur toute l'année scolaire

Tranche	Quotient familial annuel régional	Tarif du repas au forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040 €	2,30 €	75,79 %
2	≤ 5 760 €	2,40 €	74,74 %
3	≤ 7 960 €	2,50 €	73,68 %
4	≤ 9 850 €	2,60 €	72,63 %
5	≤ 11 570 €	2,70 €	71,58 %
6	≤ 13 300 €	2,83 €	70,21 %
7	Non soumis à revenus*	2,85 €	70 %
8	≤ 15 400 €	3,25 €	65,79 %
9	≤ 18 380 €	3,85 €	59,47 %
10	≤ 23 960 €	4,75 €	50 %
11	≥ 23 961 €	5,50 €	42,11 %

Formule de calcul du quotient familial annuel régional = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales.

* Pour les élèves hébergés par une structure de l'aide sociale à l'enfance (ASE), en famille d'accueil, confiés à un tiers ou à un établissement dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire, placés dans une structure médicale ou médico-sociale (ITEP), en section français langues étrangères (FLE), en échange scolaire ou en séjour linguistique.

MyTURBOSELF

CRÉER SON COMPTE DEPUIS **L'APPLICATION MYTURBOSELF**

1/ Télécharger l'application MyTurboself

2/ Renseigner les champs dans la « demande de création de compte »

3/ Se connecter à son compte

CRÉER SON COMPTE DEPUIS **LE SITE INTERNET**

1/ Accéder aux services MyTurboself depuis le site internet

2/ Renseigner les champs dans la « demande de création de compte »

3/ Réception du mail lors de la création de votre compte

4/ Définir son mot de passe

5/ Se connecter à son compte

CRÉER SON COMPTE DEPUIS **L'APPLICATION MYTURBOSELF**

1 / TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYTURBOSELF

Google play

App Store

Une fois l'application installée, cliquer sur

CRÉER UN COMPTE

2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « **DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE** »

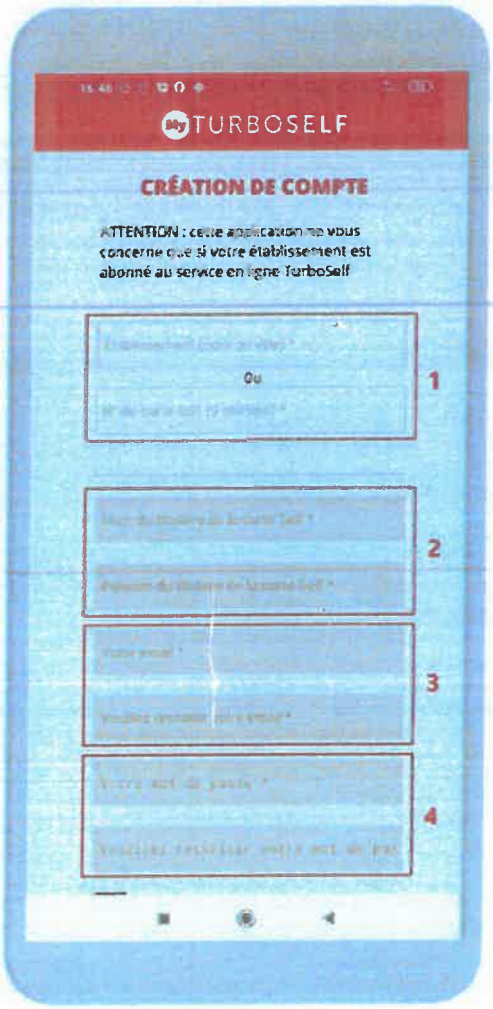

1. Renseigner votre établissement **(avec le nom ou la ville)** ou **votre numéro de carte** (9 chiffres)

2. Saisir le **Nom et Prénom** de la personne référencée au sein de l'établissement.
   NB : Il faut que le nom corresponde soit à celui de l'élève soit la personne travaillant dans l'établissement.

3. Saisir un **Email valide** et confirmer cette adresse.
   NB : Cette adresse mail vous servira d'**identifiant** pour vous connecter à votre compte.

4. Saisir son **mot de passe.**

ATTENTION LE « MOT DE PASSE » DOIT CONTENIR AU MOINS 8 CARACTÈRES AVEC MAJUSCULE, MINUSCULE ET CHIFFRE.

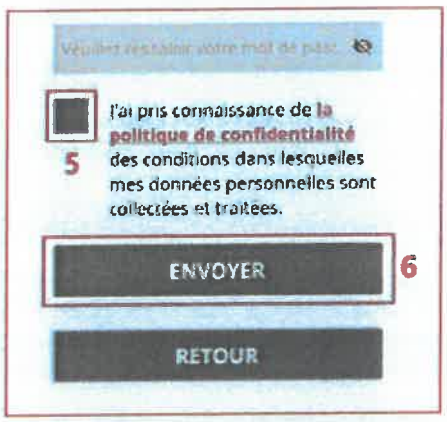

5 Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case **« J'ai pris connaissance... »**

6 Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton

ENVOYER

Vous recevrez un mail de confirmation que votre compte est créé.

NB : La réception du mail de confirmation peut prendre jusqu'à 48 heures selon la configuration de votre établissement.

Un regroupement familial sera effectué par le biais de l'adresse mail utilisée lors de la création des différents comptes, même s'ils ne sont pas dans le même établissement.

3 / SE CONNECTER À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant renseigner les informations suivantes :

- l'identifiant (Email utilisé pour la création du compte)
- le mot de passe

Vous pouvez maintenant profiter de votre espace personnel en ligne.

CRÉER SON COMPTE DEPUIS **LE SITE INTERNET**

1 / ACCÉDER AUX SERVICES MYTURBOSELF DEPUIS LE SITE INTERNET

Vous pouvez aussi accéder aux services MyTurboself depuis le site internet/l'ENT/Pronote de l'établissement ou en utilisant le lien ci-dessous
puis cliquer sur CRÉER UN COMPTE

https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=5481

2 / RENSEIGNER LES CHAMPS DANS LA « **DEMANDE DE CREATION DE COMPTE** »

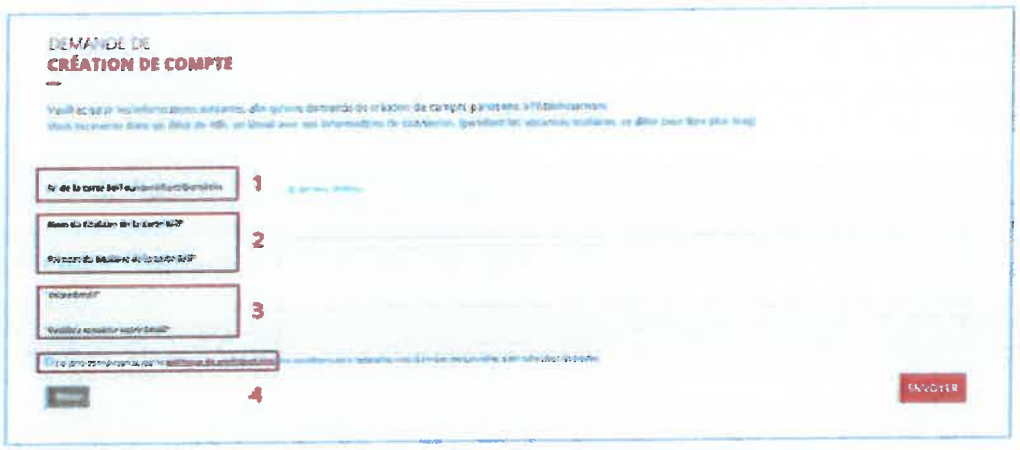

1. Renseigner le **numéro (5 derniers chiffres)** de votre carte de demi-pension ou votre identifiant de biométrie.
   NB : Si vous avez un doute concernant ce numéro, ce champ n'est pas obligatoire.

2. Saisir le **Nom et Prénom** de la personne référencée au sein de l'établissement.
   NB : Il faut que le nom corresponde soit à celui de l'élève soit la personne travaillant dans l'établissement.

3. Saisir un **Email valide** et confirmer cette adresse.
   NB : Cette adresse mail vous servira pour recevoir un mail afin de définir son **Mot de Passe** et également d'**identifiant** pour vous connecter à votre compte.

4. Une fois que vous avez pris connaissance de la politique de confidentialité, cocher la case **« J'ai pris connaissance... »**

Une fois les différents champs renseignés, cliquer sur le bouton ENVOYER en bas à droite de la fenêtre.

Un regroupement familial sera effectué par le biais de l'adresse mail utilisée lors de la création des différents comptes, même s'ils ne sont pas dans le même établissement.

3 / **RÉCEPTION DU MAIL** LORS DE LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE

Vous recevrez un mail (délai de 48 heures selon la configuration de votre établissement), il faut alors suivre ce qu'il y a d'expliquer dans ce mail afin de définir **votre mot de passe** qui vous permettra de vous connecter au compte.

NB : Si vous ne recevez pas de mail, pensez à regarder dans le dossier des spams.

4 / DÉFINIR SON **MOT DE PASSE**

Une fois la fenêtre ci-dessous ouverte il faut définir son « mot de passe » puis cliquer sur ENREGISTRER

ATTENTION LE « MOT DE PASSE » DOIT CONTENIR AU MOINS 8 CARACTÈRES AVEC MAJUSCULE, MINUSCULE ET CHIFFRE.

5 / **SE CONNECTER** À SON COMPTE

Vous pouvez maintenant renseigner les informations suivantes :

- **l'identifiant** (Email utilisé pour la création du compte)
- **le mot de passe**

Vous pouvez maintenant profiter de votre espace personnel en ligne.